

FINANCES

UN EFFORT À PARTAGER

Rigueur et économies : la situation financière de la Ville a été présentée sans détour le 27 novembre.



© Daniel Gillet

En toute transparence, la réalité financière de la Ville a été présentée à une salle des Fêtes comble.

Dans la lignée du Forum de la démocratie locale, la réunion publique consacrée aux finances de la Ville a fait salle comble. Tout d'abord, Françoise Courtine, adjointe aux Finances, a présenté la situation financière municipale, dans toute la réalité des chiffres...

Structurellement depuis plusieurs années, la Ville a dépensé plus que ses ressources ne lui permettait. Les dépenses ont augmenté deux fois plus vite que les recettes. De plus, la Ville n'a pas pris en compte le fait qu'une large partie de ses recettes partaient vers L'agglomération. Par rapport à d'autres villes, très peu de compétences ont été transférées vers la Communauté d'agglomération qui récupérerait pourtant la taxe professionnelle des entreprises bourgiennes. Conclusion : l'écart s'est creusé entre l'épargne de la Ville et la capacité de remboursement de sa dette.

“ En 2008, il manque 4,5 millions d'euros à la Ville pour rembourser ses emprunts, c'est-à-dire 25 % d'impôts ! Ce qui est inconcevable. ”

Solidarité et partenariat

“Une situation aussi inédite qu'aberrante pour Bourg-en-Bresse” aux yeux du Maire, Jean-François Debat qui a présenté les trois leviers possibles pour sortir de cette situation dange-reuse.

Premier levier : les efforts budgétaires seront en très grande partie portés par la Ville, que ce soit dans son budget de fonctionnement (charges de personnel notamment) ou d'investissement (projets revus à la baisse ou différés...) et

en terme de subventions aux associations. “La Ville se concentrera sur les missions essentielles de service public pour en maintenir le niveau de qualité et s'adapter au mieux aux besoins et moyens”, ont expliqué Françoise Courtine et Jean-François Debat.

Deuxième levier : la mutualisation de services et les transferts de compétences vers L'agglomération dans les années à venir.

Troisième levier : les contribuables. “Alors que la hausse des impôts locaux a été de 5 % lors des deux derniers mandats municipaux, il faudrait aujourd'hui une hausse de 25 % pour simplement revenir à la situation financière de 2002. C'est impossible et nous n'augmenterons pas les impôts de 25 % mais telle est la réalité des chiffres...” a souligné le Maire, Jean-François Debat.

Autant d'éléments qui influenceront de façon décisive le prochain débat d'orientation budgétaire et le budget municipal 2009. ■

En bref

> Boîte à idée

Suite au Forum de la démocratie locale et de la proximité du 5 novembre, retrouvez l'intégralité des propositions de la municipalité et continuez à enrichir le débat sur : www.bourgenbresse.fr, rubrique “Expression”

CME

Elus municipaux en herbe

Les élèves des classes de CP au CM2 des écoles primaires de Bourg ont élu les 17 et 18 novembre leurs représentants au Conseil municipal d'enfants de la Ville. Mandaté pour 2 ans, le nouveau Conseil a fait sa rentrée sous la houlette de son animateur, Azzedine El Aouni, lors de sa séance d'installation le 29 novembre.

> Conseil municipal d'enfants : 04 74 45 70 38



ASH * * * FLASH * * * FLAS

Collégiens élus

Les classes de 4^e des collèges de l'Ain ont élu courant novembre le premier Conseil général Jeunes, qui a pris ses fonctions le 10 décembre pour un mandat de 2 ans.

Médaillée !

Trente six ans d'animation au club des aînés de la Reyssozue, et toujours aussi pétillante : Denise Vadot a reçu des mains du Maire un bouquet et la médaille de la Ville de Bourg.

Boxe citoyenne

Bourg Boxe Française est l'un des lauréats du Challenge Civisport remis par le Comité départemental olympique et sportif de l'Ain. Une récompense pour un projet citoyen : responsabiliser les jeunes du club pour qu'ils organisent seuls leur voyage à Paris pour les Championnats de France de boxe élite.

